



Inter-Parliamentary Union  
For democracy. For everyone.

## Déclaration du Président M. Abdelwahad Radi

### Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire (Point 126)

Assemblée générale des Nations Unies  
19 mai 2014

Merci Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Si je suis ici aujourd'hui, c'est pour vous parler des relations entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire (UIP), que je suis heureux de présider. Forte des 164 parlements nationaux qui la composent, l'UIP est aujourd'hui la seule organisation véritablement mondiale de parlements.

L'UIP qui fêtera bientôt ses 125 ans est aussi la doyenne des organisations multilatérales. Elle a en effet été fondée en 1889, dans une optique de paix et de démocratie, qui devait permettre d'éviter la guerre. L'UIP a ainsi été le précurseur de l'ONU, qui a vu le jour au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Nous partageons donc incontestablement des idéaux et des objectifs communs.

La relation qui unit nos deux organisations a été formellement scellée en 1996, avec la signature d'un accord de coopération et je suis heureux de pouvoir dire que depuis, l'ONU et l'UIP ont établi une relation qui leur profite à toutes les deux et qui, j'en suis certain, ne fera que se renforcer.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde où la paix, la démocratie et le développement sont à portée main, comme jamais auparavant et, pourtant, pour beaucoup de nos contemporains, ils restent inaccessibles. L'ONU elle-même est exposée à des évolutions sur lesquelles elle n'a pas de prise. De nouveaux forums, réseaux et médias sociaux font désormais de la gouvernance nationale et mondiale une entreprise plus complexe qu'elle ne l'a jamais été. Alors que des questions capitales comme celle du désarmement nucléaire ne sont toujours pas réglées, d'autres menaces plus grandes encore se font jour, dont les changements climatiques ne sont pas la moins grave.

Néanmoins, face à tous ces bouleversements, une chose est sûre : l'ONU doit conserver sa place au centre de la gouvernance mondiale. Et pour que cela soit possible, il faut que les parlements nationaux puissent, d'une part, veiller davantage à ce que ce qui est décidé dans cette enceinte soit utile à l'ensemble des citoyens et conforme à leurs vues et à leurs aspirations profondes, et, d'autre part, s'assurer que ces décisions sont suivies d'effet à l'échelon national. C'est l'objet même de cette relation entre nos deux organisations.

La résolution qui nous est soumise aujourd'hui et le rapport du Secrétaire général de l'ONU témoignent de cette relation florissante. Ils attestent d'une évolution concrète de nos liens en seulement deux ans, dans pratiquement tous les domaines, mais aussi de la nécessité de faire encore bien davantage.

Je veux profiter de cette occasion pour remercier toutes celles et ceux d'entre vous qui ont pris la parole aujourd'hui pour exprimer leur soutien à notre cause commune. J'aimerais, si vous me le permettez,

vous donner quelques exemples de ce que notre action commune peut apporter aux citoyens, en particulier à l'approche de 2015, où un nouveau programme mondial de développement sera adopté.

Suivant de près le processus en cours sous l'égide de l'ONU, l'UIP a amené le débat mondial sur ce futur programme dans les enceintes parlementaires. Nous avons ensuite dégagé de ces discussions des positions fortes sur la nécessité d'instaurer un modèle de développement centré sur le bien-être de l'humanité et non sur la croissance économique à tous crins; sur la nécessité fondamentale de définir un objectif de gouvernance démocratique, qui est non seulement un but du développement durable, mais aussi un facteur de ce développement; et enfin sur la nécessité de se fixer un objectif global d'égalité des sexes et d'émancipation des femmes.

Ces éléments sont autant de clés pour ouvrir la porte à davantage de perspectives, à des libertés plus grandes et aux droits de l'homme pour tous. Nous avons défendu notre position devant le Groupe de travail ouvert devant, le Conseil économique et social et dans d'autres débats qui ont eu lieu ici-même, à New York. Nous demandons par ailleurs à nos Membres de nouer un dialogue directement avec les gouvernements de leurs pays respectifs.

Ne vous méprenez pas. L'UIP n'a pas l'intention de dire à l'ONU ce qu'elle doit faire. Loin de là. Notre but est simplement de faire en sorte que les parlements soient pleinement au courant de ce qui se joue ici avant que les décisions ne soient prises, et qu'ils puissent débattre entre eux et avec leurs gouvernants pour que le moment venu nos pays puissent s'approprier pleinement les choix qui ont été faits.

Par ailleurs, une fois qu'une décision est prise, qu'il s'agisse du programme de développement pour l'après-2015 ou de quelque décision que ce soit, celle-ci doit être suivie d'effet. Là encore, le rôle des parlements est essentiel. Après tout, ce sont eux qui demandent des comptes aux gouvernements au sujet des engagements qu'ils ont pris à l'ONU et ce sont eux qui adoptent les lois nécessaires pour en faire des réalités, notamment par le biais du processus budgétaire.

La reddition de comptes ne va pas de soi, en particulier pour ceux à qui elle s'impose et qui ont tendance à montrer une certaine résistance. Pourtant, elle est le seul et unique moyen de s'assurer que les engagements sont honorés. C'est le rôle des parlements que de contrôler scrupuleusement l'action des gouvernements et nous devons les soutenir dans cette tâche. L'UIP fait de son mieux pour renforcer les capacités des parlements à travers le monde et bien sûr l'ONU le fait aussi, en particulier à travers le PNUD.

Mais les besoins des parlements sont bien supérieurs à notre capacité d'aide. Il nous faudra une action beaucoup plus concertée des donateurs et autres partenaires pour permettre aux parlements d'exprimer leur plein potentiel et de remplir partout leurs fonctions législatives et de contrôle. L'ONU peut accompagner cet effort en demandant à ses équipes de pays de travailler en relation plus étroite avec les parlements, par exemple, en veillant à ce qu'ils soient associés aux processus nationaux d'examen ou au dialogue politique au sortir de conflits.

Grâce à la pratique de plus en plus répandue des examens nationaux dans l'enceinte de l'ONU, avec le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme et bientôt le Forum politique de haut niveau pour le développement durable, il devient désormais possible pour les parlements de contribuer à faire de la reddition de comptes à l'échelon national une réalité à l'échelon mondial. La pratique qui consiste à débattre des rapports que les gouvernements présentent à l'ONU; à permettre aux parlementaires de participer aux examens proprement dits, puis à faire rapport à ce sujet à leurs collègues; et à faciliter le suivi et la mise en œuvre des recommandations découlant de ces examens pourrait bien devenir l'un des meilleurs moyens d'impliquer les parlements dans le travail de l'ONU.

Afin de faciliter le travail qui nous attend et de faire progresser notre relation, l'UIP a pris deux initiatives importantes, qui sont toutes deux évoquées dans le projet de résolution. La première, de nature

institutionnelle, est la mise en place d'une Commission parlementaire permanente des Affaires des Nations Unies, qui a vocation, en qualité d'organe central de coordination, à aider l'UIP et ses Parlements membres à intégrer l'agenda de l'ONU. Cette structure sans équivalent doit permettre de porter un regard essentiel sur les dossiers mondiaux et d'en débattre dans les parlements nationaux.

La deuxième initiative est la tenue de la Quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement qui, comme l'indique la résolution, se tiendra à New York, l'année prochaine, juste avant le Sommet de l'ONU qui marquera le début d'une nouvelle ère pour le développement durable.

La Conférence des Présidents de parlement sera une occasion en or pour créer une volonté politique autour du nouveau programme mondial de développement et plus généralement, pour nos membres respectifs - les gouvernements et les parlements - de s'associer pour réaliser nos objectifs communs dans un esprit de partenariat et de respect mutuel. Il serait utile que cette Conférence soit mentionnée dans la résolution relative aux modalités du Sommet de l'ONU.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Cette déclaration est très probablement la dernière que je fais devant l'Assemblée générale en tant que Président de l'UIP.

Je voudrais donc en profiter pour remercier chaleureusement la Mission permanente de mon pays, le Maroc, pour l'immense soutien qu'elle nous a apporté durant ces trois dernières années.

Je tiens aussi à remercier une fois encore chacun des auteurs officiels de cette résolution et toutes celles et ceux qui travaillent en coulisses : le personnel de l'ONU et de l'UIP, mes collègues du monde entier et toutes les personnes qui, à leur manière et à plus ou moins grande échelle, œuvrent pour le bien de chacun d'entre nous.

Je vous remercie.